

ONE MUSICTM
▶ THE KICKSTART OF ANY CAREER

Bulletin d'inscriptions 2019-2020

ÉLÈVE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. portable _____

Date de naissance ___/___/_____

E-mail _____

REPRÉSENTANT·E LÉGAL

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. portable _____

Email _____

CHOIX DU COURS (Cochez votre cours)

VOIX

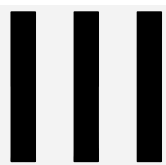
- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> CHANT & STUDIO | <input type="checkbox"/> TECHNIQUE VOCALE | <input type="checkbox"/> PIANO-VOIX |
| <input type="checkbox"/> GUITARE-VOIX | <input type="checkbox"/> ATELIER DE GROUPE | <input type="checkbox"/> ATELIER DE BLUES |
| <input type="checkbox"/> CHORALE DE MUSIQUES ACTUELLES | | |

INSTRUMENTS :

- | | | | |
|---|--|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> GUITARE | <input type="checkbox"/> BASSE | <input type="checkbox"/> PIANO | <input type="checkbox"/> VIOLON |
| <input type="checkbox"/> VIOLONCELLE | <input type="checkbox"/> INITIATION MUSICALE | <input type="checkbox"/> ATELIER DE GROUPE | |
| <input type="checkbox"/> ATELIER DE BLUES | | | |

INFORMATIQUE

- | | |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO) | <input type="checkbox"/> BEAT MAKING |
| <input type="checkbox"/> PRODUCTION | |



ONE MUSICTM
▶ THE KICKSTART OF ANY CAREER

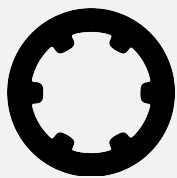
FORMULE DE COURS CHOISIE

Pour consulter le tarif horaire des cours et obtenir les avantages de l'inscription en ligne (parrainage + paiements mensuels), se rendre sur <https://onemusic.ch/tarifs-et-formules-de-cours/>

- PEOPLE** (cours à 2 ou +)
 - COURS SEMI-PRIVÉ « EN DUO »
(CHF 2000.-/pers. | 38 cours par année | cours de chant | 1h/sem |
1 journée Life Coaching compris dans le prix)
 - COURS SEMI PRIVÉ « EN TRIO »
CHF 1500.-/pers. | 38 cours par année | cours de chant | 1h/sem |
1 journée Life Coaching compris dans le prix)
 - ATELIER DE GROUPE OU ATELIER DE BLUES
(CHF 1830.-/pers. OU CHF1'710 si cumulé à un cours privé **ou semi-privé** | 1h30/sem)
 - CHORALE DE MUSIQUES ACTUELLES (CHF 900.-/pers. | cours collectif | 38 cours/année | 1h/sem)
- MEDIUM** (CHF 3'600.- | cours privé standard | 38 cours par année | 1h/sem |
1 week-end Life Coaching compris dans le prix)
- STAR**★ (CHF 5'000.- | 38 cours privé VIP de chant | 10 masterclasses offertes |
accès libre à tous les cours collectifs durant l'année* |
2 week-ends Life Coaching compris dans le prix)

EN OPTION POUR LE SEMESTRE D'HIVER

- MASTERCLASSES « TECHNIQUE VOCALE » (CHF 700.-)
(5 samedi | 10 :00-16 :00 | tarif horaire : CHF 23.30.-)
- ATELIERS DE SONGWRITING (CHF 855.-)
(mercredi matin | 10 :00-11 :30 | tarif horaire : CHF 30.-)



O N E M U S I C

CRÉNEAUX HORAIRES SOUHAITÉS (uniquement cours privés)

- MATIN DÉBUT D'APRÈS-MIDI
 FIN D'APRÈS-MIDI SOIR de 20:00-21:00 (TARIF DU SAMEDI)

JOUR SOUHAITÉ : (uniquement cours privés)

- LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI
 SAMEDI (tarif à CHF 120.-/h et avec un tournus de professeur.e.s)

VALIDATION DE MON INSCRIPTION

- J'ai pris connaissance des conditions générales de OneMusic (page suivante) et je les accepte.
- J'inscris mon enfant à la journée ou au-x week-end-s de Life Coaching offert-s par OneMusic :
- le 12 ou 12/13 octobre 2019
- le 2-3 février 2020 (uniquement les formules Medium et Star)
– plus d'information sur le site <https://onemusic.ch/evenements/>
- J'autorise mon enfant à être valorisé sur le site internet de l'école ainsi que sur les réseaux sociaux au travers de photos et/ou vidéos qu'il ou elle aura également approuvées en amont.



LIEU, DATE :

SIGNATURE DU/DE LA REPRÉSENTANT·E LÉGAL·E :



O N E M U S I C

CONDITIONS GÉNÉRALES DE ONEMUSIC

1. Les inscriptions sont acceptées pour une année scolaire complète (10 mois), soit de septembre 2019 à fin juin 2020.
2. Une taxe d'inscription annuelle de CHF 80.- est perçue au moment de l'inscription et est destinée à couvrir les frais administratifs et l'organisation du spectacle de fin d'année.
3. Le prix des cours est fixé sur une base annuelle et est payable d'avance deux fois par an, sur réception de factures payables à 10 jours.
4. Le client qui parraine une personne bénéficie d'un rabais de 5% sur le montant de sa facture annuelle.
5. Un montant de CHF 10.- sera réclamé pour chaque rappel en cas de retard dans le paiement de l'écolage.
6. Le montant des cours tient compte des périodes de vacances, dates lors desquelles l'école sera fermée. Les dates de ces vacances sont communiquées sur notre site internet www.onemusic.ch.
7. Toute année scolaire commencée entraîne le paiement de l'intégralité de l'année scolaire soit CHF 3'600.- ou CHF 1'800.- en fonction du cours choisi. En cas de force majeure et sur demande écrite uniquement, une dispense partielle du paiement des cours pourra éventuellement être consentie. Cette dispense sera éventuellement accordée sur examens du dossier. En cas de problème de santé avéré et après un délai de carence d'un mois, et un examen attentif du dossier, Monsieur Christophe Duc peut consentir à dispenser du paiement de la suite de l'année pour autant qu'il soit parvenu, dans la même période, à trouver un autre élève pouvant suivre le cours. La taxe d'inscription n'est pas remboursable. Des frais de gestion pour formalités administratives de CHF 80.- seront exigés.
8. Si l'élève ne peut assister au cours initialement prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de l'heure manquée. De la même manière le cours manqué ne sera pas remplacé.
9. OneMusic se réserve le droit de procéder à des modifications de programme, et des conditions générales.
10. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et sous réserve d'un paiement de l'écolage dans les délais.
11. OneMusic ne couvre pas les risques de maladie et d'accident. Les élèves devront par conséquent être assurés contre ces risques. Il est également recommandé aux élèves de souscrire une assurance responsabilité civile. La détérioration par les élèves de tout matériel appartenant à OneMusic et des locaux du 16 rue de l'avenir 1207 Genève sont à la charge des parents des élèves concernés.
12. OneMusic décline toute responsabilité pour les objets oubliés, échangés, ou volés à l'école. Par mesure d'hygiène, il est interdit de fumer et de manger dans la salle des cours.
13. OneMusic se réserve le droit, en cas d'absence répétée ou de comportement non adéquate, d'exclure momentanément ou définitivement un élève d'un cours. L'écolage payé pour le dit cours n'est en aucun cas remboursable.
14. Afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, les parents sont priés de déposer et de venir chercher leurs enfants devant l'école aux horaires prévus de début et fin de cours.
15. OneMusic ne possède pas de place de parking à disposition des élèves ou parents.

En cas de litige, le droit applicable est le droit suisse et le for juridique de Genève.